

19-7-1916

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N°

A Monsieur Verdun

Objet:

Annexe

Expédié le 19-1-16

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la Commission Directrice a émis en principe, et sous réserve de l'approbation Administrative compétente, un vote favorable à l'acquisition pour les collections de l'Etat, d'un tableau de Doux...

~~Elle désireait toutefois ne pas dépasser le prix de quinze francs.~~
~~Il est inutile d'insister sur ce point car il ne s'agit pas d'une acquisition, la somme qui sera affectée à cette acquisition sera prise sur le budget de l'Etat.~~
~~qu'après la unanimité des membres du Comité.~~

Neuillez nous faire savoir si vous accepteriez éventuellement la réduction de prix proposée et agréer, M....., l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,
Le Secrétaire.

Imp. par l'Autographe noir-Brux.



ENCADREMENTS & DORURE
ET SCULPTURE SUR BOIS &
ESTAMPES.

Bruxelles, le 17 Janvier 1916

N. B. — Les gravures anciennes sont
vendues avec garantie d'authenticité.

Monsieur Fierens,

J'ai l'avantage de vous
faire remettre un tableau
signé H. Boulenger et
l'offrir de la Soumettre à
la Commission d'achat
des musées royaux.

J'en demande quinze
cents francs.

Vous remerciant de vous faire
l'espérer mes sentiments
Distingués

Laurent Dubouche

3

ENCADREMENTS & DORURE
ET SCULPTURE SUR BOIS &
ESTAMPES.



Bruxelles, le 20 Janvier 1916

N. B. — Les gravures anciennes sont
vendues avec garantie d'authenticité.

Monsieur Fierens

J'ai l'avantage de vous
accuser réception de votre
lettre du 19 Courant et
de vous en remercier.

J'accepte les conditions
d'achat que vous y men-
tionnez.

Veuillez agréer mes senti-
ments distingués.

Pauwels

Jaté
10 juin 1919 (4)

*expédié le
11 juin 1919*

Monsieur le Ministre

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que notre Collège a émis en principe et sous réserve de votre approbation un vote favorable à l'acquisition pour les collections de l'Etat, d'un tableau de Boulanger, offert en vente le 17 janvier 1916 par M. Verdussen, au prix de 1500 frs.

Nous vous prions, Monsieur le Ministre, de bien vouloir approuver cet achat et de nous autoriser à en faire liquider le montant sur le budget des acquisitions de l'année 1919.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération

(91) 28

(1) *Staurin*

Bruxelles, le 28 juillet 1919.

BEHEER
VAN HET
MINISTÈRE
DES
SCIENTIES
ET DES
ARTS.
ADMINISTRATIEF
DEEL
N^o 674
BIJLAGE

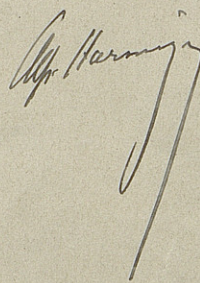
Messieurs,

Par votre lettre du 10 juin vous m'avez fait connaître que votre Collège a émis en principe et sous réserve de mon approbation, un vote favorable à l'acquisition d'un tableau de M^{te} Boulenger offert en vente depuis 1916 par M. Verdussen.

Cette oeuvre étant d'importance secondaire dans l'oeuvre d'un Maître brillamment représenté au Musée et pouvant même, au jugement de certaines personnes, être attribuée à un autre artiste, je pense que votre Collège pourrait procéder à un nouvel examen de la peinture et me faire savoir ensuite si la majorité de ses membres demeure favorable en principe à son acquisition.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,



A la Commission directrice

des Musées royaux de Peinture et de Sculpture.

6 septembre 1919

(2)

réponse le 6-9-1919

Monsieur.

En suite d'une récente communication ministérielle, l'acquisition du tableau ^{attribué} à H. Boulenger que vous avez offert en vente au Musée en 1916 a fait l'objet d'un nouvel examen.

Nous avons l'honneur de vous faire savoir que notre Collège a estimé que cette acquisition n'est pas désirable.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération la plus distinguée

Pour la Commission directrice

Le Secrétaire-Membre.

Monsieur Paul Verdussen, Bruxelles.

6 septembre 1919

6

expédié le 6.9.19.

Monsieur le Ministre.

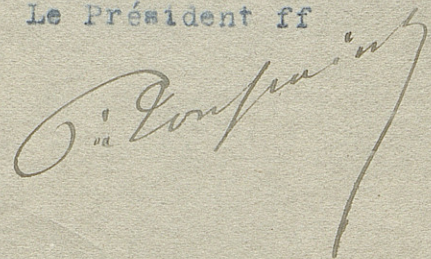
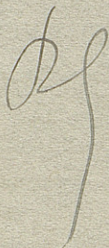
Comme suite à votre dépêche ,Adm. des Beaux-Arts ,n°674, du 28 juillet, relative au tableau ^{attribué} de H. Boulenger offert en vente par M. Verdussen en 1916, nous avons l'honneur de vous faire savoir que notre Collège, après un nouvel examen de cette peinture, se rallie à votre manière de voir: il estime comme vous, que cette production est d'importance secondaire dans l'oeuvre d'un maître brillamment représenté au Musée . En conséquence nous faisons connaître à M. Verdussen que nous renonçons à acquérir l'oeuvre en question.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération

Pour la Commission directrice

Le Secrétaire-Membre

Le Président ff



Monsieur Harmignie

Ministre des Sciences et des Arts, Bruxelles.



8
Paul Verdussen présente
les salutations à
Monsieur Fierens et le
joie de vouloir faire ce-
mettre au premier le
tableau de Boulenger.

8 Septembre 1919.